



Tarbes, le 25 février 2015

### *Communiqué de presse*

## **POINT DE SITUATION à 19h30**

### **Coulées de boue et avalanches**

Le risque avalanche est **passé au niveau 5/5** jusqu'à demain soir jeudi 26 février

Il devrait rester à un niveau élevé dans les jours qui viennent.

Des avalanches et des coulées de boue se sont déclenchées depuis le début de l'après midi sur les secteurs de montagne préalablement identifiés.

La préfète appelle à la plus grande prudence et au respect des interdictions de circulation qui concernent les piétons, comme les véhicules.

Chacun doit être conscient qu'il engage sa sécurité, mais aussi celle des services de secours.

### **Maintien de la fermeture des routes jusqu'à nouvel ordre**

Arrêtés en ligne sur le site des services de l'État : <http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr/>

Site info routes du conseil général : <http://inforoute.cg65.fr/>

### **Transports scolaires**

Jeudi 26 février 2015 : maintien de l'interdiction de circulation pour les transports scolaires sur une partie de la zone de montagne, à savoir au départ de Barèges, Gavarnie, Grust, Viscos, Aragnouet, Soulan, Azet, Aulon et La Mongie en direction des établissements de Luz-Saint-Sauveur, Esquizeze Sere, Gèdre, Aragnouet, Arreau, Saint-Lary Soulan, Vielle-Aure, Guchen, Ancizan et Campan

Compte-tenu des routes fermées, les transports scolaires ne circuleront pas non plus entre Cauterets, Pierrefitte et Argelès-Gazost

### **Inondations :**

La situation est globalement maîtrisée, avec quelques coupures de routes isolées, une vingtaine d'interventions des pompiers dans le secteur de Sarrancolin Arreau, Arrens, Barèges, Ossun, Tarbes, Saint-Lary et Campan.

La route est impraticable à partir du rond point du Soulom vers les Gorges de Luz ;

Passage en vigilance orange sur l'Adour-Amont à Tarbes et sur l'Arros à Tournay

### **Conseils de Comportement :**

- ✓ Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents. Respectez, en particulier, les déviations mises en place.
- ✓ Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée.
- ✓ Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.

**PROCHAIN POINT JEUDI 26 FEVRIER A 11H**

Contact presse : [pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr](mailto:pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr)